

Communiqué de presse

SECHERESSE

La Ville édicte des interdictions

Gland, le 26 juillet 2022 - Malgré de faibles précipitations ces derniers jours, la situation de sécheresse perdure. La Municipalité se doit de prendre des mesures restrictives. Ainsi, les arrosages automatiques ou au moyen de jets, les nettoyages extérieurs et le remplissage des piscines, spas et jacuzzis sont interdits sur le territoire communal dès aujourd'hui et jusqu'à nouvel avis. Des contrôles seront réalisés dès ce jour.

Dans son communiqué du 19 juillet dernier, la Ville appelait la population à réduire sa consommation d'eau. De son côté, elle avait déjà fermé la majorité des fontaines publiques, limité l'arrosage des espaces verts au minimum vital et réduit le lavage de ses véhicules communaux au strict minimum.

Aujourd'hui, la situation se dégrade par manque de précipitations et des températures toujours élevées et stationnaires. La source du Montant, principal point d'approvisionnement de la Ville, enregistre une baisse de 40%, compensé par un apport d'eau en provenance du lac, par l'intermédiaire de la SAPAN à Nyon. Toutefois, afin de préserver les ressources de la Ville et d'éviter une pénurie d'eau potable, la Municipalité décide d'interdire dès ce jour et jusqu'à nouvel avis :

- les arrosages automatiques ou au moyen de jets des jardins, pelouses, zones herbeuses et plates-bandes ;
- les nettoyages extérieurs (véhicules, cours, terrasses, etc.) ;
- le remplissage des piscines, spas et jacuzzis privés.

Toutefois, arroser les potagers ainsi que les fleurs ornementales à l'arrosoir reste autorisé.

Les terrains de sport, promenades et parcs publics de la Ville sont arrosés au strict minimum et dès ce jour avec de l'eau en provenance du réseau du Syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE).

La Municipalité remercie la population de sa compréhension et réitère les bons gestes à pratiquer en cette période.

Plus d'infos sur l'eau potable à Gland



Contacts :

Mme Christine Girod, Syndique : 079 175 35 79

Mme Christelle Giraud-Nydegger, Municipale en charge des infrastructures et de l'environnement : 079 103 78 21

Office de la communication : 022 354 04 06

Mesures à adopter à l'extérieur :

- Arroser à la main avec parcimonie en soirée ou tôt le matin.
- Eviter de tondre trop court les pelouses.
- Favoriser la rétention de l'eau dans le sol en répandant des copeaux ou de la paille autour des plantations.
- Contrôler les éventuelles fuites d'eau sur les tuyaux et robinets et les réparer, le cas échéant.
- Bâcher les piscines hors utilisations afin d'éviter l'évaporation.
- Récupérer autant que possible l'eau de pluie pour l'arrosage.

Mesures à adopter à l'intérieur :

- Ne pas laisser couler l'eau inutilement.
- Privilégier les douches aux bains.
- Limiter la consommation des chasses d'eau en utilisant la moitié du réservoir.
- Utiliser la fonction « eco » des appareils électroménagers